

Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique (fiche nationale)

RNCP38989 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124g
Formacode(s)	14414, 14475, 14456, 14492
Code(s) ROME	K1104, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/06/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY · SIRET : 19341089100017

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE TOULOUSE II · SIRET : 19311383400017

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE · SIRET : 19691775100014

UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE · SIRET : 19931238000017

UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY · SIRET : 93249089900014

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE	77562424000013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST	78611668100010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la

recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Analyse des problématiques psychiques du sujet mobilisées dans une approche individuelle et/ou groupale, familiale, institutionnelle et/ou dans une approche des pratiques professionnelles
- Élaboration d'un diagnostic psychopathologique et/ou psychodynamique en termes d'organisation et de fonctionnement psychiques
- Pratique de l'entretien clinique dans des visées et des contextes professionnels variés
- Pratique du bilan psychologique à l'appui d'outils et méthodologies propres au psychologue clinicien (tests psychométriques d'aptitudes, de niveau intellectuel et de fonctionnement cognitif, tests de personnalité, techniques projectives) dans ses différents aspects (conception / choix des outils / réalisation / interprétation / restitution)
- Rédaction et communication de documents de restitution des interventions et investigations cliniques adaptées au patient, à ses proches si nécessaire, et aux collègues
- Élaboration et mise en œuvre de dispositifs individuels et collectifs à visée psychothérapeutique, d'évaluation, de soutien, notamment dans les champs de la santé, de l'éducation, du médico-social, du judiciaire...
- Interventions auprès des professionnels dans les champs médico-socio-éducatif, judiciaire, santé, etc. (soutien, analyse des pratiques, supervision, formation, expertise...)
- Élaboration et mise en œuvre d'activités de recherche et réalisations de productions scientifiques (rapports, communications, publications) en psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- ##### Compétences spécifiques
- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité
 - Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain

- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Repérer les souffrances psychiques, les psychopathologies dans les champs individuels, groupaux, familiaux, institutionnels ainsi que les incidences des diversités et spécificités culturelles
- Identifier la dynamique subjective des symptômes : leurs déterminations inconscientes, leurs rôles dans le conflit psychique, leurs fonctions singulières et leurs caractéristiques différentielles selon l'organisation du fonctionnement psychique.
- Discerner les états de souffrance bruyants ou masqués, légers ou sévères, ponctuels ou chroniques.
- Appréhender les modalités de fonctionnement psychique en adossant la réflexion à une perspective psychanalytique qui intègre la prise en compte de la complexité des processus et conflits psychiques et des dynamiques transférentielles engagées dans les rencontres cliniques.
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques.
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...).
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies.
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement.
- Rédiger et communiquer les conclusions du bilan psychologique au patient, aux proches si nécessaire, et aux collègues en problématisant avec tact, clarté et prudence les données cliniques et psychométriques et psychodynamiques susceptibles d'être sources d'appréhension, de stigmatisation, de résistance, de souci de performance idéalisé, etc.
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...).
- Faire des indications de traitements psychothérapeutiques pertinents pour des patients présentant des souffrances psychiques en lien avec des troubles psychiatriques, des troubles somatiques, des conduites addictives, des situations traumatiques, des situations de précarité sociale, un contexte d'expertise judiciaire, de souffrance au travail ou d'échec scolaire, etc.
- Soutenir les enjeux psychiques complexes et inconscients qui ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation ou d'un soins psychique préétabli.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation.
- Distinguer son implication dans la compréhension d'autrui et dans la manière dont les interventions sont conçues et menées, par exemple en se situant dans une démarche de formation personnelle.
- Inscire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues).
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques.
- Élaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...).
- Mettre en œuvre des dispositifs psychothérapeutiques et de soins individuels et/ou groupaux (psychothérapie, psychodrame, médiations thérapeutiques, groupes de parole, etc.), de soutien et d'accompagnement psychologique, de prévention, intégrant une compréhension psychodynamique du fonctionnement psychique.
- Évaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation.
- Distinguer son implication dans la compréhension d'autrui et dans la manière dont les interventions sont conçues et menées, par exemple en se situant dans une démarche de formation personnelle.
- Inscire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues).
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des

pratiques.

- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge.
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement.
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles.
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail.
- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés).
- Collaborer avec d'autres professionnels en apportant une compréhension des enjeux psychiques, notamment inconscients, des sujets et des situations dans leur singularité et leur complexité : implication institutionnelle et clinique, animation de la réflexion d'équipe, supervision, intervention en situation de crise, participation aux réflexions diagnostiques et thérapeutiques, analyse des pratiques, travail collaboratif interdisciplinaire, travail de liaison afin de toujours œuvrer pour soutenir la prise en compte du sujet dans sa singularité, sa complexité et son unicité.
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.
- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice...).
- Contribuer au projet institutionnel (de service, d'établissement...), en soutenant la réflexion sur les implications cliniques des politiques et des discours qui le contextualisent.
- Participer à la formation des professionnels de terrain.
- Identifier les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie.
- Réaliser une revue de la littérature scientifique.
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données.
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrite) selon les normes de la discipline (APA).
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche.
- Élaborer, mettre en place et réaliser des recherches de psychologie clinique et de psychopathologie psychanalytique en lien avec des questions émanant des terrains de pratique clinique.
- Participer à une recherche clinique en réel partenariat avec des collègues ayant une autre formation dans une perspective interdisciplinaire.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Actualiser ses connaissances et s'ouvrir au dialogue avec d'autres disciplines.
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications).

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP38989BC01 — Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38989BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38989BC03 — Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38989BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP38989BC05 — Assurer une veille scientifique dans le domaine de la psychologie pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référencer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain.
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38989BC06 — Élaborer un diagnostic dynamique du fonctionnement psychique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse.
- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés.
- Repérer les souffrances psychiques, les psychopathologies dans les champs individuels, groupaux, familiaux, institutionnels ainsi que les incidences des diversités et spécificités culturelles.
- Identifier la dynamique subjective des symptômes : leurs déterminations inconscientes, leurs rôles dans le conflit psychique, leurs fonctions singulières et leurs caractéristiques différentielles selon l'organisation du fonctionnement psychique.
- Discerner les états de souffrance bruyants ou masqués, légers ou sévères, ponctuels ou chroniques.
- Appréhender les modalités de fonctionnement psychique en adossant la réflexion à une perspective psychanalytique qui intègre la prise en compte de la complexité des processus et conflits psychiques et des dynamiques transférentielles engagées dans les rencontres cliniques.
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques.
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...).
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies.
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement.
- Rédiger et communiquer les conclusions du bilan psychologique au patient, aux proches si nécessaire, et aux collègues en problématisant avec tact, clarté et prudence les données cliniques et psychométriques et psychodynamiques susceptibles d'être sources d'appréhension, de stigmatisation, de résistance, de souci de performance idéalisé, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38989BC07 — Pratiquer la clinique de l'accompagnement psychologique et de la psychothérapie en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...).
- Faire des indications de traitements psychothérapeutiques pertinents pour des patients présentant des souffrances psychiques en lien avec des troubles psychiatriques, des troubles somatiques, des conduites addictives, des situations traumatiques, des situations de précarité sociale, un contexte d'expertise judiciaire, de souffrance au travail ou d'échec scolaire, etc.
- Soutenir les enjeux psychiques complexes et inconscients qui ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation ou d'un soins psychique préétabli.
- Élaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...).
- Mettre en œuvre des dispositifs psychothérapeutiques et de soins individuels et/ou groupaux (psychothérapie, psychodrame, médiations thérapeutiques, groupes de parole, etc.), de soutien et d'accompagnement psychologique, de prévention, intégrant une compréhension psychodynamique du fonctionnement psychique.
- Évaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38989BC08 — Évaluer, analyser et interroger sa pratique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation.
- Distinguer son implication dans la compréhension d'autrui et dans la manière dont les interventions sont conçues et menées, par exemple en se situant dans une démarche de formation personnelle.
- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues).
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38989BC09 — Travailler en équipe Accompagner les pratiques professionnelles et institutionnelles en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge.
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement.
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles.
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail.
- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés).
- Collaborer avec d'autres professionnels en apportant une compréhension des enjeux psychiques, notamment inconscients, des sujets et des situations dans leur singularité et leur complexité : implication institutionnelle et clinique, animation de la réflexion d'équipe, supervision, intervention en situation de crise, participation aux réflexions diagnostiques et thérapeutiques, analyse des pratiques, travail collaboratif interdisciplinaire, travail de liaison afin de toujours œuvrer pour soutenir la prise en compte du sujet dans sa singularité, sa complexité et son unicité
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.
- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice...).
- Contribuer au projet institutionnel (de service, d'établissement...), en soutenant la réflexion sur les implications cliniques des politiques et des discours qui le contextualisent.
- Participer à la formation des professionnels de terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP38989BC10 — Participer à la réalisation d'une recherche en psychopathologie clinique psychanalytique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie.
- Réaliser une revue de la littérature scientifique.
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données.
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrite) selon les normes de la discipline (APA).
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche.

- Élaborer, mettre en place et réaliser des recherches de psychologie clinique et de psychopathologie psychanalytique en lien avec des questions émanant des terrains de pratique clinique.
- Participer à une recherche clinique en réel partenariat avec des collègues ayant une autre formation dans une perspective interdisciplinaire.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Actualiser ses connaissances et s'ouvrir au dialogue avec d'autres disciplines.
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Q : Santé humaine et action sociale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue clinicien
- Psychothérapeute
- Praticien-chercheur
- Chargé(e) d'études en psychologie
- Responsable de formation, conseiller en formation ou formateur
- Psychologue judiciaire expert

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de psychologue est la seule profession réglementée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'usage du titre de psychologue est protégé par la loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985.

L'obtention du titre de Psychologue est conditionnée par une formation complète de Psychologie (Licence ET Master) et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

Tous les parcours de Master de la présente mention donnent accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve d'avoir acquis précédemment la Licence de psychologie sans équivalence et d'avoir effectué au minimum 500 heures de stage encadré par un psychologue référent ayant au moins trois ans d'activité professionnelle.

Cf.

- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi

Salaire médian (mensuel)	2 311 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 835
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 250 €
Selon la branche	7 000 € – 7 500 €
Prise en charge	Branches concernées
7 250 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 500 €	CPNEFP Mutualité
7 000 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/06/2029
Date de dernière délivrance possible	30/06/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34102

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.univ-lorraine.fr/>
<https://www.univ-angers.fr/>
<https://univ-cotedazur.fr/>
<https://www.univ-amu.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38989/>

Où se former

Formations référencées	57
Organismes	12
Régions couvertes	7
Prix indicatif	500 € – 8 400 €
Durée	167 – 860 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	301
Parcours menés à terme	186
Taux d'achèvement	62 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	300
Montant total engagé	320 256 €
Coût moyen par dossier	1 068 €
Durée moyenne	565 h
Période	07/2024 – 09/2026
France compétences	86 %
Reste à charge titulaire	11 %
France Travail	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.